

# Assurez votre prêt à 100 %

Au cours de votre vie, vous aurez sûrement recours à un type de financement que ce soit pour une auto, une maison ou une entreprise. Mais qu'adviendrait-il en cas d'invalidité? Seriez-vous en mesure de poursuivre vos paiements? Votre famille serait-elle contrainte à se départir de votre propriété advenant votre décès?

## You avez le choix

On ne sait jamais ce que la vie nous réserve. Pour avoir l'esprit tranquille et prévenir les désagréments possibles, Beneva a conçu un produit avantageux : l'assurance protection crédit. Les institutions prêteuses offrent généralement une assurance au moment de la souscription d'un prêt. Cependant, rien n'oblige un acheteur à prendre une telle assurance auprès de son prêteur. Comme pour tout produit d'assurance, il est important de s'informer des diverses offres sur le marché.

**La meilleure question à se poser est donc probablement celle-ci : le coût d'une assurance crédit ne vaut-il pas la quiétude qu'une telle**

## assurance procure ?

### Des avantages rassurants

L'assurance protection crédit de Beneva permet d'assurer à 100 % tout type de financement. Et la prestation n'est pas liée au prêt lui-même mais au montant de la protection que vous aurez établie à la signature du contrat. Donc, peu importe que vous ayez remboursé plus rapidement que prévu votre prêt ou que vous ayez changé d'institution prêteuse, l'entièreté du montant de votre assurance vous sera remise, ou remise à vos bénéficiaires, s'il vous arrivait malheur.

L'admissibilité n'est vérifiée qu'une seule fois à la signature du contrat et aucune autre preuve d'assurabilité ne vous sera demandée pendant toute la durée du contrat. De plus, votre assurance vous sera entièrement payée même si vous

recevez d'autres montants, par exemple de l'assurance-emploi ou de la SAAQ.

### Vos protections actuelles sont-elles suffisantes?

L'assurance vie comprise dans votre régime d'assurance collective, ou toute autre assurance vie personnelle ou assurance salaire, est-elle suffisante pour pallier les aléas de la vie? Par exemple, la vente d'une maison advenant l'incapacité de payer ne se fait pas instantanément. Il existe des frais comme les mensualités hypothécaires, les taxes, l'entretien, qui doivent être acquittés tant que la maison n'est pas vendue. La meilleure question à se poser est donc probablement celle-ci : le coût d'une assurance crédit ne vaut-il pas la quiétude qu'une telle assurance procure?

**beneva**

Ce document vous est présenté à titre informatif seulement et ne constitue pas une opinion de nature juridique, financière, fiscale ou autre. Les circonstances et éléments présentés peuvent varier en fonction de votre situation personnelle. Avant d'agir, nous vous invitons à consulter un professionnel. Beneva ne peut être tenue responsable des conséquences de toute décision basée sur le contenu du présent document. Beneva désigne La Capitale assureur de l'administration publique inc. en sa qualité d'assureur.  
© 2022 Beneva. Tous droits réservés. <sup>MD</sup> Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

Pour bénéficier de l'expertise d'un conseiller en sécurité financière, partenaire autorisé de Conseils financiers Beneva, cabinet de services financiers, distributeur autorisé de La Capitale assureur de l'administration publique inc., communiquez avec nous au 1 866 665-0500.